

# Méthodologie et construction d'un projet de vie individualisé en établissement social ou médico-social

## Contexte

---

Les professionnels travaillant en contact avec des résidents sont désormais tous concernés par le projet de vie individualisé. Pourtant, le dispositif peine parfois à se déployer : les résidents ne sont pas tous concernés ; lorsqu'il existe des projets, ceux-ci n'ont pas toujours été négociés avec les résidents. Enfin, les intervenants ne savent pas valoriser le projet de vie individualisé. C'est pourtant, au-delà de l'obligation légale, un formidable moyen de pacifier la relation avec le résident, mais surtout avec sa famille, en démontrant que les professionnels sont capables de satisfaire à la fois les besoins et les désirs de leur parent.

## Objectifs

---

- S'approprier la méthodologie et les outils de construction d'un projet de vie individualisé
- Évaluer les compétences et les capacités du résident
- Définir des objectifs adaptés
- Définir les modalités d'évaluation
- Proposer des activités, en fonction des objectifs, adaptées aux compétences et capacités du résident
- Évaluer et faire évoluer le projet de vie

## Renseignements complémentaires

---

**Modalité pédagogique :** Présentiel ou distanciel

**Nombre de participants :** De 8 à 15 participants

**Coût pédagogique :** Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

## Programme

---

### JOUR 1:

- Analyser les pratiques professionnelles et clarifier l'enjeu de la situation. Mise en évidence des questionnements et difficultés rencontrées par les stagiaires.

- Environnement et contexte des professionnels.
- Présentation des cas concrets recueillis par les stagiaires et analyse des pratiques professionnelles. - Clarification du contexte législatif.
- Connaître les étapes et les éléments de construction du projet de vie individualisé & Identifier les outils disponibles et les acteurs à associer
- Identifier les 4 étapes incontournables de la démarche : Connaître le résident ; Coconstruire son projet ; Le mettre en œuvre, Co-évaluer. Pour chaque étape : quoi (les sous étapes clés), quand (cela se passe-t-il), comment (la sous étape est-elle réalisée), qui (est impliqué) en utilisant quels outils (documents).
- Faire le point sur les outils / ressources à disposition dans mon établissement. Situer l'importance des référents dans le projet de vie individualisé.

## **JOUR 2:** Être capable de faire vivre le projet de vie individualisé au quotidien

- Développer une meilleure connaissance du résident. Évaluer les compétences et les capacités du résident.
- Coconstruire le projet de vie individualisé du résident. Définir des objectifs adaptés.
- Proposer des activités, en fonction des objectifs, adaptées aux compétences et capacités du résident.
- Organiser une co-évaluation du projet de vie individualisé. Définir les modalités d'évaluation.

### **Public**

**Praticiens hospitaliers, Professionnels des structures sociales et médico-sociales impliqués dans la rédaction du projet de vie individualisé**

### **Exercice**

**2024**

### **Code de formation**

**AFR 6.03**

### **Nature**

**AFR**

### **Organisé par**

**Irap santé**

### **Durée**

**14 heures**

### **Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**